

# La classe de seconde

## Enseignement Optionnel

### OPTION CINEMA AUDIOVISUEL

Enseignement dérogatoire

Une option facultative en classe de Seconde



### De quoi s'agit-il ?

C'est une option artistique de **trois heures par semaine** qui permet de découvrir le cinéma sous toutes ses formes, d'étudier le langage des images et de créer ses propres réalisations. Elle est ouverte à l'ensemble des techniques de représentations animées et sonores. Elle accueille les formes et genres cinématographiques et audiovisuels les plus variés et les plus novateurs.

### Au programme ?

- Découvrir les caractéristiques des grands genres cinématographiques,
- Découvrir les grandes étapes de l'histoire du cinéma
- Analyser des images variées afin de devenir un spectateur averti,
- Apprendre à maîtriser les outils de production des images et des sons,
- Fabriquer toutes sortes de plans (unité de base de l'écriture cinématographique),
- Elaborer et réaliser en équipe des exercices filmiques et une réalisation complète.



Plus d'informations sur  
[www.lycee-ales.fr](http://www.lycee-ales.fr)



Lycée

Jean-Baptiste DUMAS

## Pour qui ?

Cet enseignement est ouvert à tous les élèves de seconde désireux de pratiquer le cinéma, d'enrichir leur culture et leur imaginaire, de développer leur sensibilité artistique, de découvrir les différentes facettes du cinéma.

## Comment ?

Au lycée Jean-Baptiste Dumas, cet enseignement est fondé sur un partenariat avec l'**association culturelle Festival Cinéma d'Alès, Itinérances**. Il est dispensé par des enseignants qualifiés, secondés par des intervenants professionnels. Il alterne apprentissage théorique et pratique artistique (écriture de scénario, de notes d'intention, de découpages techniques ; exercices de mise en scène ; tournages avec du matériel semi-professionnel, montage virtuel à l'aide de différents logiciels, etc)

Chaque année, l'option Cinéma Audiovisuel permet en outre aux élèves de participer au festival de cinéma, **Itinérances**, durant une semaine (au programme spécial "*Jeune Public*", au Jury de la compétition des courts-métrages ou encore au Journal du Festival "*Toute la ville en parle*"...)

L'option Cinéma Audiovisuel travaille régulièrement avec **d'autres instances culturelles de la ville d'Alès** qui lui font confiance : l'association *Les Amis de la Nuit des Camisards*, le Centre Hospitalier d'Alès, le Cratère, le Palais de Justice, la MNE-RENE (Maison de la Nature et de l'Environnement), le musée PAB...

**Elle participe également activement à la vie de l'établissement** : clips de prévention réalisés pour la journée contre le SIDA, pour la journée contre le Harcèlement Scolaire, pour la journée de l'Antiquité, Ecoday...

Elle remporte régulièrement **des prix à différents concours** :



*Prix au Cinemed de Montpellier*



*Double prix au concours contre le Harcèlement*

Une mise à jour régulière des projets est proposée dans l'Onglet : les actualités de l'option CAV  
<http://www.lyc-dumas-ales.ac-montpellier.fr/actualite-de-l-option-audiovisuelle>

## Et après la Seconde ?

L'option cinéma-audiovisuel peut être poursuivie en **Première et Terminale sous deux formes** :

- Un enseignement de spécialité de 4h par semaine en Première et de 6h par semaine en Terminale
- Une option de trois heures par semaine (en plus de l'emploi du temps) ouvertes aux élèves de toutes séries.

Dans tous les cas, elle donne lieu à une évaluation au baccalauréat.

**NB** : à partir de la 1ère, les élèves ont la possibilité de cumuler l'enseignement de spécialité et l'option.

## **Et après le BAC ?**

L'enseignement Cinéma Audiovisuel prépare à des **orientations** dans les domaines :

- de la communication
- de l'animation sociale et culturelle
- de l'enseignement
- de la culture et de l'art
- ...

Il peut **se poursuivre** :

- à l'Université
- en BTS
- en IUT
- dans des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (FEMIS...)